

Étudier les langues : traduction, interprétariat



Table des matières

1. Avant propos.....	2
2. Introduction : langues et langages.....	2
3. Étudier les langues à l'université.....	4
4. Interprétariat et traduction.....	4
4.1. Quels métiers viser ?.....	4
4.2. Quelles formations ?.....	4
5. L'enseignement.....	5
5.1. Quels métiers viser ?.....	5
5.2. Quelles formations ?.....	5
6. Des chiffres et des sites.....	5
6.1. En chiffres.....	5
6.1.1. Effectifs.....	5
6.1.2. Salaires débutants.....	5
6.2. Trois sites pour aller plus loin.....	5
7. Perspectives.....	6
8. Références.....	6
9. Annexes.....	6
9.1. Table des illustrations.....	6
9.2. Tables d'index.....	6

Votre prénom, votre nom
Université de Franche-Comté

1. Avant propos

Ce document constitue un dossier personnalisé relatif à l'étude des langues, il constitue un exercice de synthèse des compétences nécessaires à la validation du Certificat Informatique Internet (C2i).

L'objectif poursuivi est d'apprendre à gérer un document long qui intègre des styles, une table des matières interactive, une tables des index et des illustrations.

[Retour table des matières](#)

2. Introduction : langues et langages

Une langue est un système de signes linguistiques, vocaux, graphiques ou gestuels, qui permet la communication entre les individus.



Illustration 1 : Les langues et leur histoire. U. Longmann, 2008

A gauche, cette image sert d'exemple d'illustration (cf. Illustration 1).

Une définition linguistique de la langue précise que c'est un système de signes doublement articulés, c'est-à-dire que la construction du sens se fait à deux niveaux d'articulation. On trouve tout d'abord celui des entités signifiantes (morphèmes et lexèmes, ou monèmes) formant les énoncés puis celui des unités distinctives de sens (phonèmes) formant les unités signifiantes.

Ces deux niveaux d'articulation déterminent les premiers niveaux de la description linguistique : phonologie, morphologie et syntaxe. André Martinet précise que l'ordre de description est nécessairement inverse de l'ordre de perception ou d'usage de la langue : la description commence par le deuxième niveau d'articulation (les phonèmes) pour aller vers le premier (la combinatoire des unités signifiantes).

On distingue généralement la langue (système de signes) et le langage (faculté humaine mise en œuvre au moyen d'un tel système). On distingue également, depuis Ferdinand de Saussure, la langue et la parole (c'est-à-dire l'utilisation effective du système de la langue par les locuteurs).

On appelle langue maternelle d'une personne la ou les langue(s) que cette personne a apprise(s) dans son enfance au cours de son apprentissage du langage.

Dans une perspective sociolinguistique (étude des langues dans leur rapport aux sociétés), le terme "langue" définit tout idiome remplissant deux fonctions sociales fondamentales: la "communication" (c'est au moyen de la langue que les acteurs sociaux échangent et mettent en commun leurs idées, sentiments, pensées, etc.) et l'"identification" (de part son double aspect individuel et collectif, la langue sert de marqueur identitaire quant aux caractéristiques de l'individu et de ses appartenances sociales). Par conséquent, les « langues » sont des objets vivants, soumis à multiples phénomènes de variations et les frontières entre les langues sont considérées non hermétiques car elles relèvent d'abord des pratiques sociales (par ex.: en quoi l'énoncé "La réunion est prévue pour le week-end" ne serait-il pas du "français"?).

Si la grande majorité des langues parlées dans le monde (Illustration 2: les familles de langues) sont des langues naturelles, qui se sont formées spontanément à partir d'états de langue antérieurs, il existe cependant aussi des langues artificielles ou langues construites, comme l'espéranto, le volapük, l'ido l'interlingua, le lojban, ou encore le klingon, qui ont été créées consciemment par des individus.

Une langue est dite vivante lorsqu'elle est utilisée oralement par des personnes dont elle est la langue maternelle, ou par une communauté suffisamment nombreuse — et de façon suffisamment intensive — pour permettre une évolution spontanée de la langue (cas de l'espéranto).

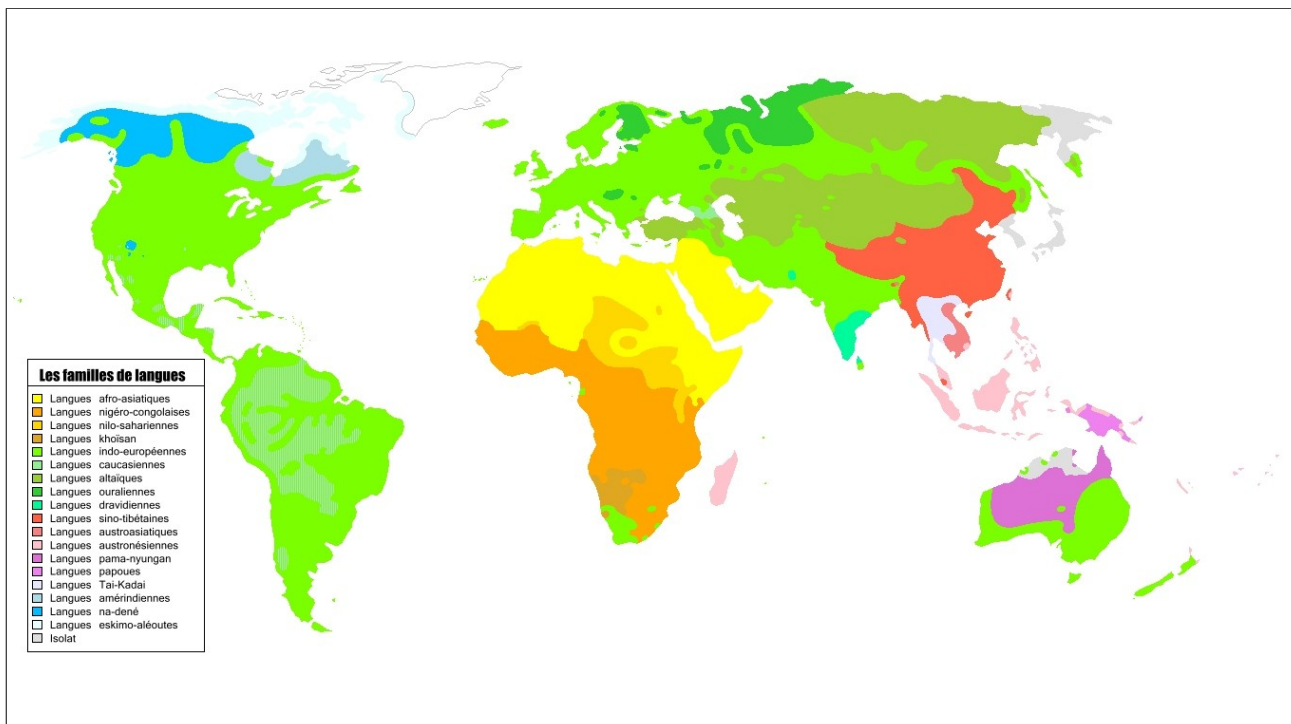


Illustration 2: Les familles de langues - http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Les_familles_de_langues.png

On appelle langue morte ou éteinte une langue qui n'est plus pratiquée oralement comme langue maternelle, mais qui peut être encore utilisée dans certains domaines (tels que la religion). La connaissance des langues mortes, en permettant l'étude des textes anciens, est utile notamment à la linguistique historique, ainsi qu'à l'histoire et à ses disciplines annexes. Les deux langues mortes les plus importantes de la culture occidentale sont le latin et le grec ancien. L'expression « langue morte » est contestée par beaucoup de ceux qui les pratiquent. On lui préfère alors « langue ancienne ». Il est possible de « ressusciter » des langues mortes, comme le montre l'exemple de l'hébreu.

Une langue vivante est rarement un système uniforme et rigide, elle varie généralement selon le lieu géographique (dialectes), le milieu social (sociolectes) et les individus (idiolectes) et, bien sûr, selon le temps (dia-chroniquement), ce qui fait que, considérée à un moment donné, une langue est toujours en évolution et contient plusieurs états. Par exemple, le système phonologique des langues est en évolution constante, ce qu'étudie la phonétique historique. Une langue vivante est définie dans une géographie linguistique internationalement reconnue et se définit par sa frontière linguistique. Si cette dernière est traversée par une frontière, c'est une langue transfrontalière.

[Retour table des matières](#)

3. Étudier les langues à l'université

Chaque année, plus de 30 000 étudiants s'inscrivent en première année de faculté de langues. Malheureusement, l'emploi n'est pas toujours au rendez-vous en fin de cursus. Le marché de la traduction et de l'interprétariat, notamment, est saturé. Pour multiplier les chances de percer dans cette voie, il est donc impératif de miser sur les "bonnes" combinaisons linguistiques, avec au moins trois langues, dont l'anglais et une langue européenne minoritaire, le mandarin, ou encore l'arabe. L'enseignement, qui constitue un autre débouché possible des études de langues, offre également des perspectives d'emploi limitées : seuls 1 490 postes sont proposés pour la session 2008 du CAPES (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire) de langues vivantes étrangères, dont 942 pour le CAPES d'anglais. Pas étonnant, dans ces conditions, que les deux tiers des diplômés en langues soient finalement recrutés par les entreprises, où leurs connaissances linguistiques sont très appréciées. Difficile en effet de faire carrière aujourd'hui sans maîtriser au moins l'anglais, a fortiori pour les postes de cadres. La pratique d'une langue rare correspondant à un marché émergent peut même constituer un critère de sélection prioritaire pour les employeurs.

[Retour table des matières](#)

4. Interprétariat et traduction

4.1. Quels métiers viser ?

On les confond parfois, mais leurs missions diffèrent fondamentalement : les interprètes sont des spécialistes de la communication orale, tandis que les traducteurs se concentrent sur l'écrit. Dans les conférences, les débats, les réunions de travail ou d'affaires, l'interprète "transfert" le discours d'une langue vers une autre, en "simultané" ou en "consécutif". Il lui faut donc non seulement saisir toutes les subtilités de la langue étrangère, mais aussi celles du discours de la personne qui parle. Côté traduction, la majorité des professionnels exercent dans le domaine technique, traduisant des ouvrages médicaux, des articles sur la finance, des guides d'utilisation de matériel informatique, etc. Peu nombreux, les traducteurs littéraires contribuent à faire découvrir aux lecteurs français les œuvres d'auteurs étrangers : les éditeurs attendent d'eux de véritables talents d'écriture ! Plus de sept interprètes et traducteurs sur dix travaillent en free-lance. Quelques postes sont disponibles dans la fonction publique nationale ou internationale, mais les places sont chères.

4.2. Quelles formations ?

Les deux écoles de traduction et d'interprétariat les plus réputées sont l'ESIT (École supérieure d'interprètes et de traducteurs) et l'ISIT (Institut supérieur d'interprétariat et de traduction). La première n'est pas une école de langues : on y entre avec un excellent niveau linguistique à bac + 2 (pour l'année préparatoire) ou bac + 3, pour suivre une formation axée sur l'apprentissage des techniques professionnelles. La seconde propose une formation complète en cinq ans après le bac. À l'université, on dénombre une trentaine de masters professionnels spécialisés en traduction ou en interprétariat.

[Retour table des matières](#)

5. L'enseignement

5.1. Quels métiers viser ?

Treize langues vivantes étrangères proposées au collège, une quinzaine au lycée... L'enseignement est un débouché « classique » des études de langues. Spécialistes d'une langue et de la culture qui s'y rattache, le professeur de l'Éducation nationale assure entre quinze et vingt heures de cours par semaine, sans compter le temps consacré à la préparation des cours, à la correction des copies... Les professeurs de langues peuvent aussi intervenir à l'école élémentaire, sauf si l'instituteur est lui-même habilité à enseigner cette discipline. Quel que soit le niveau scolaire des élèves, patience et pédagogie sont de mise... Dans le supérieur, l'enseignement des langues est plus pointu et plus poussé. Surtout, l'éventail de langues concernées est plus large et inclut les langues rares. Il est possible également d'enseigner les langues à des adultes dans le cadre de la formation continue, au sein d'associations culturelles, etc.

5.2. Quelles formations ?

Passage obligé ou presque pour les futurs professeurs de langues, la filière universitaire LLCE (langues, littératures et civilisations étrangères) permet d'apprendre de manière approfondie une langue et sa culture. Attention : certaines langues rares ne sont enseignées qu'à l'INALCO (Institut national des langues et civilisations orientales). Pour pouvoir travailler dans le secondaire, il faut, en plus, réussir l'un des quatre concours de l'enseignement : le CAPES, le CAPLP (certificat d'aptitude au professorat des lycées professionnels), le CAFEP (certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements du second degré privés sous contrat) ou l'agrégation. Les enseignants du supérieur sont, pour la plupart, titulaires d'un doctorat.

[Retour table des matières](#)

6. Des chiffres et des sites

6.1. En chiffres

6.1.1. Effectifs

La France compte 12 000 traducteurs ou interprètes en activité et 56 600 professeurs de langues du secondaire. La pratique de l'anglais est citée dans 96 % des offres d'emploi de l'APEC (Association pour l'emploi des cadres).

6.1.2. Salaires débutants

- professeur du secondaire : 1565,00 € net par mois ;
- professeur des universités : 2058,00 € net par mois ;
- traducteur technique : 1300,00 € brut par mois ;
- interprète de conférence: 600,00 € brut par jour ;
- secrétaire trilingue : 1500,00 € brut par mois ;
- guide-interprète : 137,00 € brut par jour.

6.2. Trois sites pour aller plus loin

- www.aeesit.com : le site des anciens élèves de l'ESIT (informations sur la formation et la profession).
- www.aiic.fr : le site de l'Association internationale des interprètes de conférence (informations sur la formation et la profession).
- www.aplv-languesmodernes.org : le site de l'Association des professeurs de langues vivantes (formation, concours, programmes, débats d'idées, etc.).

7. Perspectives



Illustration 3: Perspectives
U. Lemmen, 2008

Une perspective au sens figuré est une promesse, une probabilité. Le terme renvoie alors vers les conséquences possibles de tel état présent ou à venir, qu'elles soient représentables visuellement ou non. En général à consonance positive (perspectives de développement, perspectives de gains, etc), mais pas forcément.

Dans le contexte actuel d'internationalisation des échanges, dynamisé par l'établissement d'une Europe sans frontières, la maîtrise des langues étrangères est un critère essentiel d'insertion professionnelle.

Les langues offrent de multiples formations, du BTS au master, en passant par les écoles de traduction. Une large palette de métiers s'offrent à vous, que ce soit dans le milieu du tourisme, du commerce, du journalisme, de l'enseignement, de l'interprétariat ou encore de la diplomatie. La fonction publique recrute également des linguistes via différents concours accessibles à un niveau bac +2 ou plus.

[Retour table des matières](#)

8. Références

Il ne s'agit pas de la présentation d'une bibliographie classique dans la mesure où tout le texte de ce dossier d'exercice a été copié/collé à partir de l'entrée « langues » de Wikipédia <http://fr.wikipedia.org/wiki/Langue>, et d'un dossier réalisé par l'Etudiant :

<http://www.letudiant.fr/metiers/metiers-toutes-les-formations-pour/toutes-les-formations-pour-travailler-dans-les-langues-17206/des-chiffres-et-des-sites-19247.html>.

[Retour table des matières](#)

9. Annexes

9.1. Table des illustrations

Index des illustrations

Illustration 1 : Les langues et leur histoire. U. Longmann, 2008.....	1
Illustration 2: Les familles de langues - http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Les_familles_de_langues.png	2
Illustration 3: Perspectives U. Lemmen, 2008.....	5

9.2. Tables d'index

Index lexical

idiolectes.....	2
interprètes.....	3
l'arabe.....	3
langages.....	1
langue maternelle.....	2
langue morte.....	2
langues.....	1

Votre nom, votre prénom

langues artificielles.....	2
langues construites.....	2
le mandarin.....	3
lexèmes.....	1
linguistique.....	1
morphèmes.....	1
sociolectes.....	2
traducteurs.....	3

[Retour table des matières](#)